

LE BOIS LOCAL

UNE STRATÉGIE COMMERCIALE D'AVENIR

Note à l'usage des professionnels de la filière bois



DU BOIS LOCAL,

POURQUOI ?

Fabuleux matériau de construction dont les qualités tant mécaniques que physiques et thermiques ne sont plus à prouver, le bois est indéniablement le matériau du 21ème siècle ! S'il peut prétendre à ce titre prestigieux, c'est non seulement grâce à ses incroyables propriétés mais également à sa capacité à stocker du carbone et à son caractère renouvelable et recyclable qui le positionnent comme élément indispensable du développement durable. Mais le bois est, avant tout et surtout, un matériau de proximité indéfiniment disponible sur nos territoires – sous condition d'une gestion forestière durable – pouvant répondre à tout type d'utilisation.

Malgré leur disponibilité en Wallonie et en France, nos ressources ligneuses – et singulièrement nos ressources feuillues – sont trop peu valorisées sur nos territoires et encore trop souvent supplantées par des bois et des produits techniques d'importation.

Cependant, des initiatives en faveur du bois local émergent et se développent, çà et là, en réponse à une demande croissante des consommateurs et leur volonté de consommer mieux et de manière plus responsable. Si cette demande en produits bois locaux est récente et modérément ressentie de l'amont à l'aval de la filière bois, elle est cependant issue d'impératifs sociaux et environnementaux avérés et empreinte d'un réel dynamisme qui, petit à petit, la

consolide durablement.

Pour preuve, la demande des consommateurs, tout d'abord timide, se renforce chaque jour au rythme des campagnes d'information sur le bois local, des actions soutenues par les pouvoirs publics et des initiatives prises par les entreprises de la filière forêt-bois qui y voient – à juste titre – de réelles opportunités de marché.

Nos régions disposent d'un terreau fertile en matière première, en main d'œuvre et en savoir-faire pour répondre à cette demande et pour la développer et la renforcer au bénéfice de tous. La

Il s'agit de tirer le meilleur parti de nos forces et de donner l'envie et les moyens aux acteurs de la filière de valoriser les essences indigènes à leur juste valeur.

graine est plantée et il appartient à tout acteur de la filière d'y apporter les soins nécessaires à son développement.

L'objet de ce fascicule n'est pas d'opposer le bois local au bois d'importation mais plutôt d'inviter à une complémentarité et faire en sorte que nos entreprises se démarquent commercialement en répondant à la demande d'une clientèle de plus en plus désireuse de consommer des produits durables et locaux. Il s'agit de tirer le meilleur parti de nos forces et de donner l'envie et les moyens aux acteurs de la filière de valoriser les essences indigènes à leur juste valeur.

Et vous, en ferez-vous partie ?

LE BOIS LOCAL,

QUELLE PLUS-VALUE POUR VOTRE ENTREPRISE ?


Positionnement stratégique de votre entreprise sur un marché en développement

La demande croissante en produits à base de bois locaux et les nombreuses initiatives en leur faveur, fleurissant en Wallonie et en France, témoignent du dynamisme de ce marché naissant. Intégrer votre entreprise dans cette dynamique vous ouvre de nouvelles opportunités sur un marché à conquérir et contribue au développement de votre activité.

► De nouvelles opportunités gagnantes à portée de main !



En France, de nombreuses régions participent au développement de la filière bois locale en aidant les communes à valoriser leurs ressources forestières à travers la promotion et le soutien financier de projets de construction en bois local.



Des marques garantissant la provenance et la transformation locale ou nationale du bois ont été récemment développées en France et en Wallonie pour répondre à la demande croissante en produits bois d'origine indigène.

Diversification de votre offre et élargissement de votre marché

Proposer des alternatives à base d'essences locales ne peut qu'enrichir votre gamme de produits et offrir ainsi une réponse adéquate aux nouvelles envies et exigences de certains clients, de plus en plus concernés par l'impact environnemental de leur mode de vie et l'ori-

gine des produits qu'ils consomment. À cet égard, la diversification constitue un atout face aux évolutions du marché, aux phénomènes de mode ou encore aux fluctuations de l'offre et de la demande en produits bois en garantissant la résilience de votre entreprise.

► Diversifier, ça peut rapporter !

52% des français s'intéressent aux produits bois locaux en raison de la transparence sur leur origine¹.

En Wallonie, près de **50%** des futurs propriétaires de terrasse souhaitent utiliser des essences indigènes. **71%** d'entre eux se tourneraient vers ces essences pour des raisons de circuits courts et d'écologie. En 2016, le taux de terrasses en essences indigènes ne représentait que 28 %².

Sources :

¹Chiffres issus de www.fr.statista.com

²Chiffres issus de l'étude « Développement de la filière des bois indigènes pour le marché des terrasses extérieures - HEC 2015 ».

Stimulation de l'innovation et renforcement du marché

Stimuler collectivement le marché en suscitant une demande en produits bois techniques de qualité, à base de ressources locales, encourage les entreprises à inno-

ver et développer de nouvelles techniques et technologies permettant de mieux valoriser nos bois et répondre ainsi aux besoins du secteur. De plus, en favorisant l'économie locale, vous enravez également la fuite de matière première vers les marchés étrangers en rapatriant sur nos territoires la valeur ajoutée qui échappe actuellement à nos entreprises, lesquelles disposent pourtant du savoir-faire requis.

Four de thermo-traitement, aboteuse à paquets, presses à lamellé-collé ou encore lignes de production de CLT, les investissements et développements technologiques valorisant les essences indigènes ne cessent de fleurir de part et d'autre de la frontière franco-belge !

► **Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous pouvons produire ici ?!**

Renforcement de l'image et des valeurs de votre entreprise

Dans un contexte de consommation locale de plus en plus ancrée auprès du grand public, promouvoir l'utilisation et la valorisation

d'une ressource régionale constitue une opportunité idéale de communication marquante en faveur de votre entreprise.

► **Promouvoir le bois local, c'est promouvoir votre entreprise !**



En France comme en Wallonie, de plus en plus d'entreprises valorisent leur « démarche locale » et bénéficient en retour d'une image de marque différenciée et fortement appréciée du grand public.

Création et maintien d'emplois non délocalisables

En valorisant les ressources forestières régionales, vous contribuez au maintien d'emplois locaux pour l'ensemble de la filière forêt-bois : pépiniéristes, sylvi-

culteurs, exploitants forestiers, scieurs, menuisiers, charpentiers, constructeurs, etc. En agissant de la sorte, vous assurez également, de manière indirecte, votre propre pérennité en stimulant les vocations et en renforçant l'attrait pour la filière forêt-bois.

► **Le bois local, c'est aussi de l'emploi local !**

Wallonie



18 000
emplois
locaux

Panorabois Wallonie - Édition 2017

Hauts-de-France



37 000
emplois
locaux

Les chiffres clés de la filière
forêt-bois en Nord-Pas de Calais
et Picardie - Édition 2015

Champagne-Ardenne



12 000
emplois
locaux

Portail de la Filière Forêt-Bois 2014 -
Édition 2017

LE BOIS LOCAL,

POUR QUI ÇA MARCHE ?

Si le recours aux produits bois locaux se renforce de jour en jour, il n'en reste pas moins qu'il s'agit encore d'une dynamique embryonnaire, notamment dans le domaine de la construction où son implémentation est loin de se faire de manière uniforme. On pourra le constater au gré de ces « retours d'expériences » qui illustrent parfaitement le décalage existant entre l'amont et l'aval de la filière bois et la problématique liée au fait que ni les prescripteurs, ni les maîtres d'ouvrage n'ont connaissance de l'existence de produits

de construction usinés à partir d'une ressource locale...

Il est dès lors impératif d'initier un travail d'information sur le potentiel du bois local à destination des maîtres d'ouvrage et des prescripteurs, avec pour objectif de mettre en adéquation l'offre et la demande. D'autant qu'il ressort des témoignages repris ci-dessous que les uns et les autres verraient d'un bon œil la possibilité de construire en tout ou en partie avec des essences de nos régions.

ACACIA Construction



Créé en 2013, ACACIA Construction fait partie du Groupement d'Economie Solidaire COOPELIS. La mission assignée à l'entreprise est double : accompagner des personnes en recherche d'emploi dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle tout en y intégrant les enjeux écologiques, économiques et sociaux. « Concrètement, l'une des manières de répondre à ces objectifs est d'utiliser les ressources du territoire, dans une logique d'économie circulaire, pour faire émerger et développer l'emploi local. Et comme le bois est une ressource abondamment et immédiatement disponible dans notre département des Ardennes, nous favorisons son emploi dans nos projets », souligne Christophe Felzine, Directeur Général de l'entreprise.

Dans le cadre de ses activités, ACACIA Construction est amenée à travailler sur des projets très différents. Mais l'un des plus emblématiques est le projet porté par la commune de Montcornet, dans les Ardennes, qui vise à reconstituer 5 villages historiques, de l'époque gauloise à l'époque médiévale, dans lesquels les visiteurs

peuvent (re)découvrir les modes de vie des populations locales dans des bâtiments qui, bien sûr, sont essentiellement édifiés en bois local. « Pour réaliser ces ouvrages, nous valoriserons plus de 400 m³ de chêne et chaque arbre a été sélectionné sur pied en fonction de sa destination. En tout, ce sont plus de 4.500 pièces de bois de taille, forme et longueur différentes qui seront utilisées. »

Comme le projet qui sous-tend le travail d'ACACIA Construction est à la fois social et philosophique, il n'était pas question de trouver le bois nécessaire en faisant simplement appel à un réseau de distribution, « ce qui aurait été bien plus facile, mais on aurait alors perdu le sens du projet. » Il a donc fallu opérer un travail de rapprochement entre différents acteurs de la filière. « Pour alimenter notre chantier de reconstitution d'ouvrages médiévaux, il a fallu créer une chaîne de pas moins de sept acteurs économiques en veillant toujours à privilégier une utilisation optimale de la matière première. Quant à la traçabilité, nous n'avons pas trouvé mieux que d'aller sur site à la rencontre

des acteurs, comme un chef cuisinier auprès de ses fournisseurs. » À cette occasion, l'entreprise a pu se rendre compte que sa démarche était plutôt bien accueillie par les différents maillons de la chaîne, le plus compliqué étant de faire fonctionner tout le monde en réseau.

Si pour ACACIA – comme pour de plus en plus d'acteurs de la filière forêt-bois – l'utilisation du bois local est un atout majeur dans sa démarche, « *au-delà de la valeur d'usage de ce que nous produisons, nous nous distinguons par le fait que nous affirmons que tout produit usiné véhicule une valeur « travail » et une valeur d'image.* » À cet égard, si l'utilisation de ressources locales est encore difficile à mesurer en termes d'image pour l'entreprise, il semble toutefois évident qu'elle est très importante pour les clients. « *Le concept de circuits courts commence à s'imposer à tous. Le client comprend que son acte d'achat a des*

conséquences sur son environnement proche et on peut inclure, dans la notion d'environnement, l'emploi local et la vivacité économique du territoire. » L'obstacle le plus important reste sûrement celui du prix, « *mais il ne s'agit pas de substituer 100% d'un marché du jour au*

« Le concept de circuits courts commence à s'imposer à tous. Le client comprend que son acte d'achat a des conséquences sur son environnement proche et on peut inclure, dans la notion d'environnement, l'emploi local et la vivacité économique du territoire. »

lendemain. En travaillant sur des projets précis, atypiques, nous prenons lentement, mais sûrement notre place. Pour accélérer la tendance il est néanmoins impératif que l'utilisation de bois local se démocratise, mais pour ce faire, les acteurs de la filière doivent se regrouper et raisonner collectivement. »



© A4 Designers

ACACIA Construction, située à Signy-le-Petit, au cœur des Ardennes françaises, conçoit et fabrique des structures à ossature bois, notamment des chalets à charges maîtrisées. En parallèle de cette activité « habitat », la société a développé des chalets à vocation événementielle. Récemment,

ACACIA a réalisé les divers stands et espaces de restauration pour le festival éco-responsable et solidaire du Cabaret Vert. Entreprise d'insertion, ACACIA forme et professionnalise des salariés en insertion tout en participant au développement de la filière bois ardennaise.

Tailly Menuiserie



Depuis sa création, la Menuiserie Tailly sélectionne ses bois sur pied en provenance de forêts locales gérées durablement. Les arbres sont choisis, débardés, débités en plots et séchés pendant trois ans minimum au sein de ses ateliers.

Cette démarche, peu commune, est garantie, pour les maîtres d'ouvrage publics comme pour les particuliers, d'une certaine technicité et compétence. « *Je sens les clients de plus en plus sensibles à une telle philosophie.* » Et comme l'offre en produits usinés à partir de bois locaux est encore relativement rare, l'image de l'entreprise s'en ressent positivement : « *non seulement auprès des clients, pour qui le fait de choisir ses bois sur pied dans les forêts environnantes traduit une connaissance fine de la matière première, mais également auprès des salariés de la menuiserie pour qui la démarche est plus valorisante.* »

Une stratégie qui s'avère également porteuse tant sur le plan économique que commercial :

« *cette méthode d'approvisionnement n'induit aucune augmentation de prix ! Mieux, à qualité égale, je dispose d'une matière première économiquement plus intéressante.* »

Qui plus est, les essences sélectionnées, associées à l'expertise de la Menuiserie Tailly, satisfont à toutes les exigences, et permettent à l'entreprise de répondre aux demandes les plus pointues. Comme dans

« Cette méthode d'approvisionnement n'induit aucune augmentation de prix ! Mieux, à qualité égale, je dispose d'une matière première économiquement plus intéressante. »

le cas de la rénovation du cirque Jules Verne d'Amiens, inscrit aux monuments historiques en 1975, à l'occasion de laquelle la totalité des menuiseries posées en 1889 (soit 122 pièces de bois) a été remplacée par du chêne local.

Forte de ce constat, l'entreprise souhaite pousser plus loin sa démarche en augmentant son volume de bois sur pied afin de répondre à une demande en constante augmentation.



Tailly Menuiserie est une entreprise de menuiserie dirigée par Cyril Tailly, un ancien Compagnon du devoir qui possède plus de 15 ans d'expérience dans la menuiserie. Implantée à Acheux en Amiénois, au nord d'Amiens, l'entreprise est spécialisée dans le secteur de la menuiserie en bois et, plus particulièrement, dans la restauration de patrimoine ancien mais également dans la création et l'extension de maisons ossature bois.

Ney & Partners/WOW & Urban Architects



Pour Alexandre Rossignon, l'un des trois ingénieurs à la base de la création du bureau d'études Ney & Partners/WOW, ou Anthony Seutin, architecte associé de l'Atelier d'architecture Urban Architects, le matériau bois est avant tout une passion et tous deux se sont formés plus ou moins en autodidacte dans la mesure où les écoles d'ingénieurs et d'architecture accordent encore trop peu de place au bois.

Aujourd'hui, dans l'exercice de leur métier, ils tentent chacun de promouvoir l'usage du bois, portés par une philosophie qui tient compte des impacts environnementaux liés à la construction. Un combat de tous les instants et pas toujours payé de retour... « *De nombreux maîtres d'ouvrage publics pêchent encore par ignorance, s'agissant du bois, et privilégient donc les solutions en béton avec lesquelles ils sont plus familiarisés* », souligne Alexandre Rossignon dont le bureau d'études participe à de nombreux marchés publics. « *Il faut donc les convaincre que le bois constitue la meilleure option technique mais aussi financière, ce qui est d'ailleurs vrai si on prend en compte l'ensemble des paramètres, notamment le coût environnemental et social de la construction. C'est pourquoi nous nous battons pour qu'on établisse des indicateurs environnementaux dans les cahiers des charges et qu'on ne s'en tienne plus exclusivement au prix. De cette manière, on pourrait envisager de construire plus souvent en bois mais aussi de privilégier des ressources locales. En Belgique, on n'en est pas encore là. Dès lors, proposer de réaliser des ouvrages en bois local dans le cadre de projets publics où il faut toujours batailler ferme pour imposer le bois, ne paraît pas encore réaliste...* »

Le son de cloche est quasiment identique chez

Anthony Seutin dont le bureau d'architecture est actif tant sur le segment des marchés publics que sur celui des habitations unifamiliales pour le compte de particuliers : « *à l'heure actuelle, quand nous parvenons à convaincre le client – public ou privé – de construire en bois ou, mieux encore, en bois certifié PEFC ou FSC, nous avons l'impression d'avoir rempli notre mission au-delà des espérances.* »

Il apparaît toutefois que si le recours à des essences régionales n'est quasiment jamais évoqué, c'est moins dû à une réticence quant aux qualités de ces dernières qu'à un manque

« Il faut donc les convaincre que le bois constitue la meilleure option technique mais aussi financière, ce qui est d'ailleurs vrai si on prend en compte l'ensemble des paramètres, notamment le coût environnemental et social de la construction. »

patent d'informations. À en croire Alexandre Rossignon, « *ni les maîtres d'ouvrage publics ni les architectes en charge des projets n'ont connaissance de la possibilité de construire en bois local.* » Il est vrai qu'un bureau d'études comme Ney & Partners/WOW travaille sur des projets d'une certaine envergure, comme des bâtiments multi-étages, qui nécessitent des volumes de bois qui rendent compliqué le recours à la ressource locale. « *D'autant que la plupart de ces ouvrages sont réalisés en CLT et il n'y a qu'une ou deux entreprises belges qui produisent du CLT à partir de bois local et certainement pas en suffisance pour pouvoir répondre à une telle demande. Donc, même si philosophiquement j'apprécierais énormément encourager le recours à des essences régionales dans le cadre des marchés publics, ni l'époque ni le marché ne me paraissent encore suffisamment mûrs.* »

En va-t-il autrement sur le segment de la construction unifamiliale ou dans le cadre de projets résidentiels de moindre envergure ? Pas vraiment, si l'on en croit Anthony Seutin. Et là encore on peut pointer un gros déficit de communication. *« Ce n'est pas que les maîtres d'ouvrage soient opposés à l'utilisation d'une ressource locale pour leur projet de construction, d'ailleurs, pour la plupart, ils sont persuadés que le bois qui sera mis en œuvre pour construire leur habitation vient de la région ou des pays limitrophes. Et ils tombent des nues quand on leur apprend que ce bois est importé d'Europe centrale, de Scandinavie ou du Canada... Quant à imaginer prescrire du bois local, il se trouve que, moi-même, qui construit de très nombreux bâtiments en bois, je ne sais pas s'il est possible de trouver dans nos régions des bois aussi bien calibrés et en quantité suffisante... »*

Ni Alexandre Rossignon ni Anthony Seutin ne connaissaient d'ailleurs l'existence de la marque *« Bois local – Notre savoir-faire »* initiée en 2015 par la filière bois wallonne et à

laquelle ont souscrit près de quarante scieries, menuiseries et entreprises de construction. Ni d'ailleurs qu'il était possible, en recourant au bois modifié thermiquement ou au chêne, d'utiliser des feuillus pour des applications en extérieur. *« À notre décharge, il faut savoir que les prescripteurs sont bombardés d'informations : nouvelles normes, produits, etc. Ça n'en finit jamais »,* explique Anthony Seutin.

Il apparaît tout aussi clairement que l'information a du mal à franchir la distance qui sépare l'amont de l'aval de la filière forêt-bois. *« Or, l'architecte joue un rôle clé en tant qu'interface entre les maîtres d'ouvrage, les entreprises et les fournisseurs de matériaux de construction. Quant à moi, si je suis certain de pouvoir compter sur des produits de qualité en bois local, rien ne m'empêcherait de les intégrer au cahier des charges. Et je ne doute pas que la plupart des maîtres d'ouvrage souscrirait sans hésiter à cette démarche »,* conclut Anthony Seutin.

Créé en 2013, **Ney & Partners/WOW** est une émanation du bureau d'études bruxellois **Ney & Partners**. C'est l'un des rares bureaux d'études spécialisés dans le calcul de structures bois en Belgique. Essentiellement actif sur les marchés publics, **Ney & Partners / WOW** a contribué à de nombreux projets multi-étages en Wallonie et à Bruxelles.



© F. Mercenier - ProFIWood



© Julien Forthomme

Fondé en 2001 à Namur, l'Atelier d'architecture **Urban Architects** s'est spécialisé en construction bioclimatique, basse-énergie et passive, essentiellement en ossature bois. Co-fondateur de ce bureau, Anthony Seutin a fait du bois son matériau de prédilection. D'ailleurs, avant de bifurquer vers l'architecture, il a étudié un an la sylviculture, domaine auquel il se destinait de prime abord...

LE BOIS LOCAL,

QUELS ARGUMENTS POUR VOTRE CLIENTÈLE ?

Des arguments à énoncer

Si le bois d'origine locale séduit et inspire, il n'est malheureusement pas toujours le matériau vers lequel se tournent consommateurs et prescripteurs, faute de connaissance ou d'information, les bois scandinaves ou exotiques étant souvent privilégiés en premier choix. Pourtant, les essences locales satisfont à bon nombre d'utilisations, du mobilier aux revêtements extérieurs, de la terrasse au parquet, de la cuillère à la charpente. Et de nombreux consommateurs seraient prêts à les favoriser pour des raisons environnementales et sociales, si cette alternative leur était proposée.

► Réduction de l'empreinte carbone

Favoriser les essences locales, c'est réduire les distances entre le bois, son transformateur et son lieu de mise en œuvre. En limitant l'émission de gaz à effet de serre liée au transport, vous améliorez l'empreinte carbone des projets de construction ou d'aménagement de vos clients.

► Renforcement des circuits courts

Privilégier du bois local, c'est favoriser la mise en place de circuits courts et la préservation des savoir-faire locaux. En soutenant les transformateurs et artisans de nos régions, vous freinez l'exportation de notre matière première et son retour sous forme de produits finis ou semi-finis, et contribuez ainsi à la conservation de la valeur ajoutée sur notre territoire.

► Mobilisation d'une ressource forestière locale durablement gérée

Utiliser du bois issu de nos forêts, c'est soutenir des pratiques de gestion durable des

massifs forestiers du territoire qui améliorent la vitalité des forêts, maintiennent son potentiel économique et offrent un espace de loisir au grand public.

► Contribution à la création et au maintien d'emplois non délocalisables

Acheter une matière première produite et transformée par des producteurs, des professionnels et des artisans locaux, c'est générer de l'activité locale pérenne pour l'ensemble de la filière forêt-bois : pépiniéristes, sylviculteurs, exploitants forestiers, scieurs, menuisiers, charpentiers, constructeurs, etc.

► Favoriser la transparence de la filière et lutter contre les coupes illégales

Recourir au bois local, c'est s'assurer que le produit acheté répond à la législation nationale en termes de sylviculture et d'exploitation forestière. Cette réglementation sur nos territoires s'avère plus exigeante en matière de respect de l'environnement et des personnes que celles pratiquées dans d'autres pays.

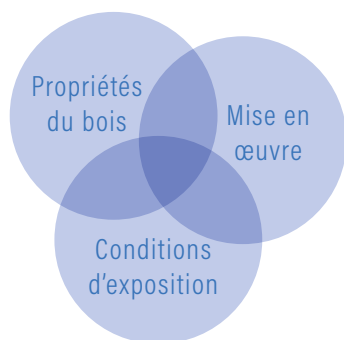
Une confiance à insuffler

Le bois, et plus spécifiquement le bois local, peut encore intimider certains consommateurs non avertis. Les principales craintes exprimées portent sur ses conditions d'exposition, sa mise en œuvre, sa qualité ou encore son entretien. Bien souvent infondées ou issues d'un manque de connaissance, ces craintes peuvent être rapidement dissipées à l'aide de quelques arguments ciblés.

► Du bois local pour tout, mais à certaines conditions !

Le matériau bois que procure chaque essence possède des caractéristiques propres qui l'autorisent ou l'excluent de certains usages. Au-delà de ces caractéristiques, de

nouvelles méthodes de traitement du bois élargissent les possibilités d'usage de plusieurs essences indigènes. Cette matière première locale possède donc un potentiel indéniable pour satisfaire à tout type d'utilisation ! Les conditions essentielles pour garantir la pérennité de tout ouvrage en bois sont de respecter les bonnes pratiques de mise en œuvre et d'adapter l'essence à un usage spécifique en fonction de ses caractéristiques et des conditions d'exposition de l'ouvrage.



► Du bois local de qualité, comme partout ailleurs

La qualité amoindrie de nos bois est une idée reçue qui a la vie dure. Pourtant, la normalisation des produits techniques et le marquage CE des bois de construction offrent une objectivation de leur qualité et garantissent des performances identiques quelle que soit leur provenance. Une poutre en épicea C24 assurera donc pleinement ses fonctions, qu'elle soit belge, française, polonaise ou suédoise.

► L'innovation au service de l'entretien

Entretenir du bois n'est plus aussi contraignant que par le passé. Aujourd'hui, de nouveaux produits et méthodes de traitement garantissent une longue tenue des finitions et limitent leur besoin d'entretien dans le temps. De plus, les ouvrages en bois tels que les terrasses ou les bardages possèdent l'avantage d'être très facilement réparables ou remplaçables, en tout ou en partie, si un ou plusieurs éléments venaient à se dégrader plus rapidement que les autres pour des raisons de mauvaise conception ou de défauts du bois.

LES PARTENAIRES

DU PROJET PROFILWOOD



www.bois-et-vous.fr



www.houtinfo Bois.be



www.lignebois.be



www.oewb.be



www.valeur-bois.com

www.profilwood.eu

LES PARTENAIRES

FINANCIERS



Feed Wood
ProFilWood



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional



Conception : www.grandnord.fr - 7250

Imprimerie certifiée : ISO 14001 - ISO 9001 - ISO 26000 - PSO - FSC
Impression sur papier recyclé avec des encres à base végétale.